

T-1704-22

101

D É P O S É	COUR FÉDÉRALE FEDERAL COURT	F I L E D
	AOUT 18 2021 AUG 18 2021	
	FRANCESCA LAVICTOIRE	
MONTREAL, QC		1

COUR FÉDÉRALE

ENTRE : MONSIEUR TOMMY BARON
DEMANDEUR

ET

AGENCE DU REVENU DU CANADA (ARC)
DÉFENDERESSE

Avis de demande

À LA DÉFENDERESSE :

UNE INSTANCE A ÉTÉ INTRODUITE CONTRE VOUS par le demandeur. La réparation demandée par celui-ci est exposée ci-après.

LA PRÉSENTE DEMANDE sera entendue par la Cour aux date, heure et lieu fixés par l'administrateur judiciaire. À moins que la Cour n'en ordonne autrement, le lieu de l'audience sera celui choisi par le demandeur. Celui-ci demande que l'audience soit tenue à (*endroit où la Cour d'appel fédérale (ou la Cour fédérale) siège habituellement*).

SI VOUS DÉSIREZ CONTESTER LA DEMANDE, être avisé de toute procédure engagée dans le cadre de la demande ou recevoir signification de tout document visé dans la demande, vous-même ou un avocat vous représentant devez déposer un avis de comparution établi selon la formule 305 des Règles des Cours fédérales et le signifier à l'avocat du demandeur ou, si ce dernier n'a pas retenu les services d'un avocat, au demandeur lui-même, **DANS LES DIX JOURS** suivant la date à laquelle le présent avis de demande vous est signifié.

Des exemplaires des Règles des Cours fédérales ainsi que les renseignements concernant les bureaux locaux de la Cour et autres renseignements utiles peuvent être obtenus, sur demande, de l'administrateur de la Cour, à Ottawa (n° de téléphone : 613-992-4238), ou à tout bureau local.

SI VOUS NE CONTESTEZ PAS LA DEMANDE, UN JUGEMENT PEUT ÊTRE RENDU EN VOTRE ABSENCE SANS QUE VOUS RECEVIEZ D'AUTRE AVIS.

(date) 17/08/2022

Délivré par : (Fonctionnaire du greffe)

Adresse du bureau local :

FRANCESCA LAVICTOIRE

DESTINATAIRES : MONSIEUR TOMMY BARON

AGENT DU GREFFE

REGISTRY OFFICER

~~466, rue Hervé Sud, St-Amable, Québec, (J0L 1N0) Canada
téléphone (514) 928-3356/courriel : tommyboytom@live.ca~~

Agence du Revenu du Canada
Centre fiscal de Jonquière
2251, Boul René-Lévesque
Jonquière (Québec) G7S 5J1

30 rue McGill
Montréal, Québec H2Y 3Z7
Tél.: (514) 283-4820
Télécopieur: (514) 283-6004

Demande

La présente est une demande de contrôle judiciaire concernant :

AGENCE DU REVENU DU CANADA (ARC)

(3) DÉCISIONS #RÉFÉRENCE (C0046236111-001-45) datée du 14 juillet 2022
et Recu par la poste et prit connaissance des documents le 19 juillet 2022
L'agence du Revenu a statué erronément que le demandeur ne rencontrait pas
les critères pour recevoir de la PCTCC, PCRE et la PCU

L'objet de la demande est le suivant : je demande l'annulation des (3) décisions ci-haut mentionnées rendues le 14 juillet 2022 dans les (3) programmes d'aide. Ainsi et initialement, il me fallait avoir gagné au moins \$5,000.00 net à titre de travailleur autonome en 2019 et en 2020 pour avoir droit à l'aide financière ce que j'ai prouvé avec mes documents fiscaux lors d'une première révision de l'ARC.

Les motifs de la demande sont les suivants : Lors de la première demande de révision de l'ARC, j'ai envoyé des photos de factures de vente de vélos électriques et mon comptable a envoyé par la suite toutes les factures nécessaires et une lettre démontrant mes revenus de 2019 et 2020, revenus supérieurs à \$5,000.00 net à chaque année, ce qui remplissait les critères applicables lors de mes demandes d'aide initiales.

Les documents ci-après sont présentés à l'appui de la demande : les décisions de l'ARC datées du 14 juillet 2022, lettre du comptable du 5 mars 2022, rapports d'impôts de Monsieur ~~Bouillon~~ ^{BARON TB} 2019 et 2020, historique, avis de l'ARC daté 25 février 2022 et du 11 mars 2022, preuve de l'envoi de mes factures à l'ARC ;

17 AOÛT 2022


MONSIEUR TOMMY BARON

466, rue Hervé Sud, St-Amable, Québec, (J0L 1N0) Canada. téléphone (514) 928-3356/courriel : tommyboytom@live.ca